

United Nations
TRUSTEESHIP

Nations Unies
TUTELLE

UNRESTRICTED
T/24
8 avril 1947
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

DELEGATION DES ETATS-UNIS
PROJET DE QUESTIONNAIRE TYPE POUR LES TERRITOIRES
SOUS TUTELLE
(POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR DE LA PREMIERE SESSION
DU CONSEIL DE TUTELLE)

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre au Conseil de tutelle la communication suivante, en date du 8 avril 1947, adressée par la délégation des Etats-Unis au Conseil de tutelle, susceptible de servir de document de travail en ce qui concerne le point 8 de l'ordre du jour du Conseil de tutelle.

8 avril 1947.

Monsieur le Secrétaire général,

Au nom de la délégation des Etats-Unis au Conseil de tutelle, j'ai l'honneur de vous communiquer un projet de questionnaire type susceptible de servir de document de travail en ce qui concerne le point 8 de l'ordre du jour du Conseil de tutelle.

Je vous serais obligé de bien vouloir le communiquer au Conseil de tutelle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

M. Trygve Lie
Secrétaire général de
l'Organisation des Nations Unies.

Représentant suppléant des
Etats-Unis au Conseil de
tutelle.

UN # 917

DOCUMENT DE TRAVAIL POUR LE CONSEIL DE TUTELLE

Questionnaire type pour les territoires sous tutelle

/Proposé par les Etats-Unis, sans préjudice de l'attitude définitive que pourront adopter les Etats-Unis en ce qui concerne toute question particulière

SOMMAIRE : Exposé succinct des principaux problèmes et des résultats obtenus pendant l'année en ce qui concerne les objectifs fondamentaux du régime de tutelle.

A. Renseignements préliminaires

CARTE

GEOGRAPHIE ET CLIMAT

GRAPHIQUE MONTRANT LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE DU GOUVERNEMENT

POPULATION

B. Statut du territoire et de ses habitants

STATUT DU TERRITOIRE

1. Existe-t-il une loi organique dans laquelle l'autorité chargée de l'administration a exposé et défini le statut du territoire sous tutelle? Prière de signaler les modifications qui ont pu être apportées à cette loi organique.

2. Dans quelle mesure le territoire jouit-il de l'autonomie législative, administrative et budgétaire?

STATUT DES HABITANTS

3. Un statut national spécial a-t-il été accordé aux indigènes? Dans l'affirmative, quel est le terme courant ou juridique employé pour définir ce statut spécial, et comment ce terme est-il défini?

4. La citoyenneté a-t-elle été accordée aux indigènes ou aux non-européens et, si oui, dans quelle mesure? Les femmes peuvent-elles acquérir la citoyenneté sur la même base que les hommes? Quels droits et quels priviléges la citoyenneté confère-t-elle?

5. Les populations du territoire sous tutelle ont-elles, dans le territoire métropolitain de l'autorité chargée de l'administration et dans ses colonies, protectorats ou autres territoires dépendants, les mêmes garanties que les populations desdites colonies, protectorats et autres territoires dépendants, en ce qui concerne la protection de leur personne et de leurs biens? Si non, quel traitement leur est-il accordé à cet égard?

6. Quel est le statut des communautés d'immigrants dans le territoire?

RELATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES

7. Quels traités, conventions et autres accords internationaux ont été conclus, pendant l'année, au nom du territoire sous tutelle?

8. Quels sont les arrangements actuels passés par l'autorité chargée de l'administration avec les principaux organes des Nations Unies, en ce qui concerne les territoires sous tutelle?

9. Quelles relations l'autorité chargée de l'administration a-t-elle établies, au nom du territoire sous tutelle, avec les institutions spécialisées, les organisations non gouvernementales, et les organismes internationaux, publics et privés?

10. Quels relations et accords régionaux l'autorité chargée de l'administration a-t-elle établis, au nom du territoire sous tutelle, avec des organismes régionaux?

11. Quelles mesures ont été prises, le cas échéant, en vue d'associer ou de fédérer le territoire sous tutelle avec d'autres territoires à des fins douanières, fiscales ou administratives? Quelles mesures ont été prises au cours de l'année passée en ce qui concerne le fonctionnement de services en commun ou toute autre méthode de collaboration avec les territoires voisins?

C. Paix et sécurité internationales Ordre public

PAIX ET SECURITE INTERNATIONALES

12. Quelles obligations l'autorité chargée de l'administration a-t-elle assumées à l'égard du Conseil de sécurité en ce qui concerne le territoire sous tutelle?

ORDRE PUBLIC

13. Quels sont les procédés de recrutement, l'importance, la composition, la nationalité, l'équipement et les ressources des forces de police dans le territoire?

14. Y a-t-il eu des cas de violence ou de désordre collectifs qui aient nécessité l'emploi de forces de police ou de forces militaires? Quelles ont été les causes de ces violences ou de ces désordres? Quelles mesures ont été prises à la fois pour supprimer ces causes et pour mettre fin à ces manifestations?

D. Progrès politique

ADMINISTRATION GENERALE

15. Quelles modifications importantes ont été apportées aux lois et règlements et à l'administration du territoire au cours de l'année passée?

16. Quelle est l'organisation actuelle du gouvernement du territoire?:

(a) au point de vue géographique?

(b) au point de vue administratif?

17. Quelle est la composition et quels sont les pouvoirs des corps législatifs et consultatifs organisés à l'échelon local, provincial et territorial, et quelles méthodes a-t-on suivies pour le choix des membres de ces organismes?

18. Dans quelle mesure des pouvoirs législatifs et exécutifs ont-ils été délégués au haut fonctionnaire chargé de l'administration ou à d'autres fonctionnaires ou organes officiels du territoire?

19. Dans quelle mesure et de quelle manière les habitants du territoire participent-ils aux fonctions législatives, judiciaires et exécutives? Quel est le nombre de ceux qui occupent des postes ou des situations, par nomination ou au choix, et dans les services administratifs?

20. Quels sont les lois et règlements concernant le droit de suffrage? Ces lois et règlements s'appliquent-ils également aux hommes et aux femmes? Quel est le nombre d'électeurs éligibles dans chaque groupe ethnique et quelle proportion ce nombre représente-t-il, par rapport à la population globale de chaque groupe? Quelles élections populaires ont eu lieu et, le cas échéant, combien de voix ont été exprimées par les diverses communautés nationales ou ethniques dans chacune de ces élections?

21. Quelle est la nature et la proportion, dans les services publics, des postes que les indigènes peuvent occuper et qu'ils occupent en fait?

22. Quelle est la nature et l'importance des organisations tribales et autres types d'organisations indigènes, et quel rôle ces organisations jouent-elles dans l'administration du territoire? Y a-t-il des conseils locaux, provinciaux ou nationaux?

23. Quelles mesures directes ont été prises pendant l'année pour favoriser l'évolution progressive des habitants vers l'indépendance ou l'autonomie?

ORGANISATION JUDICIAIRE

24. Décrivez l'organisation judiciaire, tant civile que criminelle.

25. Comment sont constitués les cours et tribunaux des différentes instances? En ce qui concerne les diverses catégories de cours et tribunaux, quelles personnes peuvent être choisies pour en faire partie et quel est leur statut? A qui revient le pouvoir de nomination et de révocation?

26. Quelles sont les méthodes de procédure et d'instruction utilisées dans le jugement des diverses affaires?

27. Les cours et tribunaux reconnaissent-ils les lois coutumières locales et, s'ils les reconnaissent, dans quels cas et dans quelles conditions?

28. Les non-européens sont-ils habilités à occuper un poste dans les cours et tribunaux; par exemple, en qualité de juges, d'assesseurs ou de jurés?

29. L'organisation judiciaire comprend-elle des tribunaux composés exclusivement de non-européens? Ces tribunaux sont-ils sous le contrôle direct ou indirect de l'autorité chargée de l'administration? Quels pouvoirs exercent-ils? Peuvent-ils infliger des peines qui ne sont pas prévues par les lois écrites? Comment leurs sentences sont-elles exécutées?

30. Quelles sont les pénalités ou les sanctions autres que l'emprisonnement, prononcées dans les affaires criminelles? Les sentences sont-elles prononcées pour des périodes déterminées ou indéterminées?

31. La loi inflige-t-elle des peines de châtiment corporel, de résidence forcée ou de déportation? Si oui, dans quelles conditions et dans quelles limites?

32. De quelle manière l'autorité chargée de l'administration a-t-elle assuré l'égalité de traitement des nationaux de tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne l'administration de la justice?

33. Les autorités administratives et législatives exercent-elles des fonctions judiciaires et, dans l'affirmative, quelles sont ces fonctions?

E. Progrès économique

GENERALITES

34. Donner un résumé de la situation économique générale du territoire au cours de l'année en insistant particulièrement sur tous les faits inhabituels, favorables ou défavorables. Indiquer les principales réalisations opérées dans les domaines les plus importants de l'activité économique, qui ont pu affecter le niveau de vie de la population.

35. Quels sont les principaux programmes de développement économique mis en vigueur, achevés ou projetés au cours de l'année? Indiquer, pour les programmes existants, leur étendue, les méthodes d'administration et de financement, le degré et les méthodes de contrôle public qui s'y attachent. Quelle est la proportion de capitaux privés et publics disponibles pour être investis dans ces programmes?

36. Quels programmes de recherches, études ou enquêtes spéciales ont été achevés, commencés ou projetés au cours de l'année?

37. Dispose-t-on d'évaluation du revenu national? Dans l'affirmative, quels sont les chiffres pour les cinq dernières années?

FINANCES PUBLIQUES, MONNAIE ET CREDIT.

38. Quels ont été les principaux postes de recettes et de dépenses pendant la dernière année d'exercice?

39. Les dépenses ordinaires et extraordinaire ont-elles été couvertes par les recettes budgétaires ou d'une autre manière, par emprunt; ou par subside de l'autorité chargée de l'administration? A quelles conditions se font les emprunts et les subsides?

40. Quel est le montant total et annuel des avances et subventions accordées au territoire sous tutelle, par l'autorité chargée de l'administration? Dans quelle mesure et de quelle façon ces subventions ont-elles été utilisées?

41. Quelle est la position débitrice du territoire?

42. Quelle est l'organisation générale du système bancaire et du système monétaire du territoire?

43. Quels sont les lois et règlements régiissant l'émission et la circulation de la monnaie? Quelle est la couverture de la circulation fiduciaire? Quelle est la banque ou autre institution autorisée à émettre de la monnaie? Qui perçoit le seigneurage (revenu de la frappe)?

44. Quelle est la quantité de monnaie en circulation et quel est le montant des dépôts de banques et de caisses d'épargne?

45. Quelles sont les facilités de crédit accordées aux petits déposants et emprunteurs? Indiquer les taux d'intérêt.

46. Quelles sont les facilités de crédit qui ont été accordées pour améliorer les méthodes de production et encourager le développement agricole et industriel du territoire?

IMPOTS

47. Quels sont les impôts directs - tels que capitation, impôt sur le revenu, impôt foncier ou impôt sur la propriété bâtie ... qui sont en vigueur? Ces impôts s'appliquent-ils uniformément à toutes les catégories de la population?

48. Les impôts directs sont-ils payés individuellement ou collectivement? S'appliquent-ils à tous les indigènes sans distinction ou seulement aux adultes mâles valides? Le taux d'imposition est-il le même dans tout le territoire ou varie-t-il suivant les districts? Les impôts sont-ils payés en nature, par corvée, en espèces et ce, dans quelles proportions?

49. Impose-t-on le travail obligatoire en cas de défaut de paiement des impôts en espèces ou en nature? Combien d'individus se sont acquittés au cours de l'année de leurs obligations fiscales de cette façon et sur quelle base l'équivalence est-elle calculée?

50. Quelles méthodes emploie-t-on pour fixer l'assiette et effectuer le recouvrement des impôts à payer par les indigènes?

51. Une portion de cet impôt est-elle remise aux autorités ou communautés tribales ou retenue par elle? Les chefs sont-ils rémunérés par l'administration?

52. Les chefs sont-ils autorisés à lever un tribut ou autres impôts en espèces, en nature ou sous forme de travail? Dans ce cas, ce tribut s'ajoute-t-il aux impôts du gouvernement?

53. Y a-t-il, en dehors des droits sur l'importation, l'exportation et le transit, d'autres impôts indirects en vigueur? Les impôts intérieurs ne sont-ils applicables qu'aux biens produits sur le territoire?

COMMERCE ET NEGOCCE.

54. Quels sont les accords internationaux relatifs au commerce, conclus, au cours de la dernière année, par l'autorité chargée de l'administration pour le compte du territoire sous tutelle, et comment ces accords ont-ils été exécutés?

55. Le territoire fait-il partie d'une union douanière avec la région métropolitaine de l'autorité chargée de l'administration ou avec

les colonies et dépendances avoisinantes relevant de cette autorité? Dans l'affirmative, comment les recettes et dépenses de douane sont-elles réparties?

56. Des accords douaniers sont-ils en vigueur avec les territoires voisins? Dans l'affirmative, quelles sont les clauses principales de ces accords? Des remises ou des concessions sont-elles accordées sur les droits de douane?

57. Quels sont les principaux articles importés et exportés par les territoires sous tutelle? Quels sont les principaux marchés d'exportation et les sources d'approvisionnement pour les importations? Quelles méthodes ont été utilisées pour développer le commerce extérieur dans l'intérêt de la population?

58. Quelle est la nature du contrôle des changes et quelles fluctuations ont subi les cours des changes pendant la dernière année d'exercice?

59. Quels sont les traits saillants du commerce intérieur du territoire?

60. Comment l'autorité chargée de l'administration a-t-elle assuré un traitement égal dans le domaine économique et commercial à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies, à leurs ressortissants, et à leurs sociétés ou associations?

61. Quelles sont les activités économiques exercées dans le territoire par les ressortissants, les associations et les sociétés des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, autres que l'autorité chargée de l'administration?

62. Quels traités ou accords commerciaux ou autres ont été négociés par l'autorité chargée de l'administration afin d'obtenir des Membres de l'Organisation des Nations Unies et d'autres Etats, pour les habitants du territoire sous tutelle, un traitement qui ne soit pas moins favorable que celui accordé par eux aux nationaux d'autres Etats?

63. Les produits du territoire sous tutelle bénéficient-ils d'un traitement préférentiel quand ils sont importés dans la région métropolitaine de l'autorité chargée de l'administration, dans ses colonies ou dépendances, ou paient-ils les mêmes droits que des produits similaires provenant des pays étrangers? Les produits en provenance de la région métropolitaine de l'autorité chargée de l'administration, de ses colonies ou dépendances bénéficient-ils, dans le territoire sous tutelle, d'un régime préférentiel?

64. Quelle est la nature et l'étendue des concessions éventuellement accordées par l'autorité chargée de l'administration?

65. Quel est le statut juridique des entreprises possédées ou gérées dans le territoire par l'autorité chargée de l'administration ou par ses ressortissants?

66. Quelles sont l'importance, l'organisation et la gestion, en matière de commerce extérieur et intérieur, des institutions gouvernementales de commerce ou des organismes sur lesquels le Gouvernement exerce un contrôle effectif? Dans quelles proportions le commerce total, extérieur et intérieur du territoire est-il contrôlé par ces agences et organismes?

67. Dans quelle mesure le gouvernement a-t-il autorisé l'emploi de méthodes coopératives pour le service commercial des exportations?

68. Quelle politique a-t-on poursuivie et quels changements a-t-on introduits au cours de l'année en ce qui concerne les restrictions douanières suivantes, y compris les mesures discriminatoires :

- (a) droits de douane ou autres droits sur les marchandises à l'entrée et à la sortie;
- (b) licences et contingents d'importation et d'exportation;
- (c) subsides - directs ou indirects?

69. Quelles sont les méthodes de vente utilisées par les entreprises d'exportation et d'importation? et quelles sont les méthodes de répartition à l'intérieur du pays des produits du commerce extérieur, et dans quelles mesures sont-elles effectives?

70. Quels ont été les investissements de capitaux effectués par l'autorité chargée de l'administration dans le territoire sous tutelle au cours de l'année passée?

MONOPOLIES

71. En quoi consistent l'organisation et les opérations des monopoles fiscaux et administratifs qui ont pu être établis?

72. Quels sont les monopoles privés ou les entreprises privées comportant un élément de monopole qui opèrent dans le territoire?

73. Quelles mesures ont été prises pour empêcher que les monopoles privés ou les entreprises privées comportant un élément de monopole qui ont été autorisés ne procèdent à des discriminations pour raisons de nationalité contre les Membres de l'Organisation des Nations Unies ou leurs ressortissants.

74. Dans le cas de chacun de ces monopoles privés ou entreprises privées comportant un élément de monopole :

- (a) Dans quelle mesure ce monopole est-il essentiel à la mise en marche d'un type particulier d'entreprise économique souhaitable dans l'intérêt de la population?
- (b) Pour quelle proportion des ressources totales, du commerce, etc. du territoire sous tutelle a-t-il été accordé?
- (c) A quelle époque et pour combien de temps ce monopole a-t-il été accordé? sur quelle base cette période a-t-elle été déterminée?
- (d) A quels individus ou entreprises ce monopole a-t-il été accordé et ce, en vertu de quels lois et règlements?
- (e) Quelles sont l'organisation et les méthodes de fonctionnement de ce monopole?
- (f) Quelles sont les conditions de contrôle public auxquelles est soumis le fonctionnement de ce monopole?

TERRES ET RESSOURCES

75. L'autorité administrative ou des organismes privés ont-ils procédé à des études géologiques du territoire? Dans le cas contraire, de telles études sont-elles envisagées?

76. Quelles ont été les mesures prises pour assurer la mise en valeur des ressources naturelles, notamment du sol et des ressources minérales, conformément aux principes d'une conservation rationnelle et au bénéfice de tous les habitants du territoire sous tutelle?

77. Quelles ont été les mesures prises pour conserver et protéger les sites archéologiques, les zones et les objets, ainsi que les espèces animales et végétales actuelles qui ont une importance scientifique, historique ou esthétique?

78. Quelle législation ou réglementation, (s'il en existe), s'applique à l'étendue des propriétés foncières?

79. A quel contrôle est soumis le transfert des titres de propriété aux fins de protection des droits des habitants sur leurs terres et leurs ressources?

80. L'autorité administrative a-t-elle acquis pour son propre compte des biens ou des droits quelconques dans le territoire? Dans l'affirmative, quels sont ces biens ou droits? Sur quelle base repose le titre de propriété de l'Etat? Ces biens sont-ils soumis aux mêmes impôts et aux mêmes redevances que les biens appartenant à des particuliers? Comment emploie-t-on les revenus de ces terres? L'Etat est-il soumis à la réglementation ordinaire en ce qui concerne le recrutement et l'emploi de la main d'œuvre nécessaire pour exploiter ces terres?

81. Quel est le système d'enregistrement cadastral en vigueur? S'applique-t-il à la terre possédée ou occupée par des non-européens? Y a-t-il un service du cadastre?

82. Quel est le régime foncier traditionnel chez les indigènes? Est-il uniforme dans le territoire? La loi reconnaît-elle le droit au non-européens de posséder des biens à titre individuel? Dans quelle mesure les modes traditionnels du régime foncier ou des lois successoriales ont-ils entravé l'adoption de meilleures méthodes de culture ou de conservation du sol?

83. Les chefs ont-ils le droit de déposséder les occupants actuels et de donner la terre à des tiers? Dans l'affirmative, les personnes dépossédées ont-elles le droit d'en appeler aux autorités?

84. Quelle est, sur l'étendue totale du territoire, la proportion (approximative) :

- (a) de terres possédées à titre individuel par des indigènes?
- (b) de terres possédées en communauté par des indigènes?
- (c) de terres de l'Etat?
- (d) de terres données à bail ou appartenant à des européens ou à d'autres habitants non indigènes (y compris tous les biens possédés par l'autorité administrative mentionnés à la

question 80)? Quel est le pourcentage des terres utilisées pour la production?

- (e) des terres données à bail par des européens à des non-européens?

85. Quelle réglementation régit l'expropriation des terres, des ressources et des installations existantes? Comment détermine-t-on l'indemnité d'expropriation?

FORETS ET MINES

86. Quelles sont les ressources minérales (a) connues (b) louées à bail (c) réellement exploitées par l'administration du territoire ou par des particuliers?

87. Comment détermine-t-on les droits aux ressources du sol et du sous-sol? Quelles ont été les mesures prises pour que les habitants bénéficient de ces ressources?

88. Quelles sont les dispositions essentielles, s'il en existe, de la législation forestière? Prévoit-elle la protection des forêts et le reboisement des terres essartées ou en friche?

89. Existe-t-il une législation en vigueur en ce qui concerne les mines? Quelles en sont les principales dispositions?

90. Dans quelle mesure les firmes étrangères qui exploitent les ressources minérales du territoire sous tutelle participent-elles par la voie de l'impôt aux revenus du territoire sous tutelle?

AGRICULTURE, PECHE ET ELEVAGE

91. Comment sont organisés et administrés les services publics relatifs à l'agriculture (par exemple, services de recherches, enseignement agricole, mesures de réglementation, aide aux cultivateurs)?

92. Quels sont, en résumé, les principaux produits agricoles du territoire? L'étendue des terres consacrées à leur culture et le montant de leur récolte ont-ils subi, l'an dernier, des modifications importantes?

93. Quelle proportion de terres labourables consacre-t-on aux récoltes qui ne sont pas destinées à l'exportation?

94. Dans quelle mesure a-t-on adopté dans le Territoire les méthodes modernes de culture et quelles sont les possibilités d'avenir?

95. Dans quelle mesure le territoire se suffit-il à lui-même en ce qui concerne son ravitaillement en vivres? Dans le cas contraire, quelles sont les sources normales de ravitaillement?

96. L'érosion du sol constitue-t-elle dans le territoire un problème grave? Quelles ont été les mesures prises pour assurer la conservation du sol et réaliser les plans d'irrigation?

97. Quels services ont été établis pour s'occuper de l'élevage dans le Territoire? La quantité et la qualité du bétail constituent-elles un problème grave? Dans l'affirmative, quelles ont été les mesures prises pour résoudre ce problème?

98. Par quels moyens a-t-on enrayer ou empêché les maladies des plantes et des animaux dans le Territoire? A-t-on pris des mesures à cet égard en collaboration avec les territoires voisins?

99. La pêche constitue-t-elle une source importante de ravitaillement? Le poisson est-il transformé et/ou exporté du territoire? Quelles ont été les mesures prises pour assurer la conservation du poisson et sa distribution dans les parties du territoire éloignées des lieux de pêche? Pourrait-on sensiblement développer la pêche à l'avenir?

INDUSTRIE

100. Quelles sont les principales industries et entreprises manufacturières dans le Territoire sous tutelle? Quelles sont, et d'où proviennent les principales matières premières utilisées par ces industries? Quels sont les principaux débouchés pour les produits de ces industries?

101. Quelles possibilités y a-t-il de développer les industries locales, notamment le conditionnement des produits agricoles? Dispose-t-on de capitaux suffisants pour développer ces industries?

102. Quelles sont les sources d'énergie (énergie hydro-électrique, pétrole, etc.) pour le développement de l'industrie? Quels projets a-t-on établis pour accroître la quantité d'énergie fournie?

CONDITIONS ET REGLEMENTATION DU TRAVAIL +

103. Quels sont les problèmes principaux en ce qui concerne la main d'œuvre et les conditions de travail dans le Territoire?

104. Quelles Conventions et Recommandations de l'Organisation internationale du travail ont été acceptées par l'autorité administrative du Territoire sous tutelle?

105. Quels sont les lois et les règlements en vigueur relatifs au travail, particulièrement en ce qui concerne les questions suivantes (indiquer leur portée et leur nature)?

(a) Contrats de travail et sanctions auxquelles employeurs et employés s'exposent en cas de rupture de contrat?

(b) Salaires?

Existe-t-il un système pour la fixation des salaires minima? Dans l'affirmative, comment fonctionne-t-il et pour quelles occupations a-t-on établi les salaires minima? Les salaires minima ont-ils été fixés en prenant les avis des organisations d'employeurs et de travailleurs?

+ Si l'on a transmis des rapports détaillés à l'Organisation internationale du travail pour indiquer jusqu'à quel point la législation sur le travail dans le Territoire en question et son application sont conformes aux recommandations n°70 et 74 de l'OIT relatives à la politique sociale des territoires dépendants, on pourra faire figurer ces rapports dans le présent questionnaire à la place occupée par les questions relatives à la réglementation du travail.

Le gouvernement exerce-t-il un contrôle des périodes et modes de paiement de salaires dans l'industrie, du montant des salaires payés en nature et du prix de vente des vivres et autres produits de première nécessité, dans les magasins de mines et de plantations?

(c) Travail des enfants?

Quel est l'âge minimum autorisé pour l'admission des enfants au travail?

Quelles sont les heures de travail permises pour les mineurs d'un certain âge?

Quelles sont les occupations dangereuses qui sont interdites aux mineurs qui ont dépassé l'âge minimum d'admission de travail?

Des dispositions sont-elles prises pour fournir des certificats d'emploi ou des permis de travail?

Des dispositions sont-elles prises pour interdire, à la suite d'un examen médical, tout emploi rétribué ou certaines occupations aux enfants atteints de déficience physique?

(d) Travailleuses?

Quelles sont les lois spéciales, s'il en existe, qui s'appliquent aux travailleuses, particulièrement en ce qui concerne les heures de travail, le travail de nuit, les occupations dangereuses et les congés de maternité?

(e) Heures de travail?

(f) Conditions de logement et conditions sanitaires dans les camps et les villages pour ouvriers?

(g) Inspection médicale avant l'embauche et au congédiement; assistance médicale aux travailleurs?

(h) Indemnités pour les salariés?

Quelles sont les indemnités prévues en cas d'accident, de maladie ou d'incapacité de travail survenus au cours et par suite du travail?

(i) Embauchage des ouvriers.

(j) Embauchage et protection des ouvriers migrants, comprenant à la fois ceux amenés à l'intérieur du Territoire et ceux envoyés à l'extérieur?

106. Quelles mesures a-t-on prises pour encourager l'offre volontaire de travail?

107. L'esclavage, la traite des esclaves, les sanctions pénales pour rupture de contrat de travail ou une forme quelconque de travail obligatoire, autre que celui imposé comme châtiment d'un crime commis, sont-ils pratiqués à l'intérieur du Territoire? Dans l'affirmative, quelle est la mesure de ces pratiques et que fait-on pour les faire disparaître?

108. Quels sont les pouvoirs disciplinaires dont les employeurs privés disposent à l'égard de leurs employés?

109. Quelles sont les dispositions prises pour assurer le respect de la législation ouvrière à l'intérieur du territoire et l'application des Conventions et Recommandations de l'OIT?

- (a) Existe-t-il un Département territorial du travail? (Dans l'affirmative, il conviendrait de décrire son organisation et ses fonctions)?
- (b) D'où proviennent les fonds nécessaires au Département du travail et aux autres organismes chargés de la protection du travail et quel est le montant de leur budget?
- (c) Existe-t-il un personnel chargé d'inspecter les lieux de travail, notamment les usines, ateliers et chantiers, au point de vue de la sécurité et des conditions sanitaires et de s'assurer dans quelle mesure s'appliquent les autres règlements de travail? (Dans l'affirmative, il conviendrait de préciser l'importance numérique et la compétence de ce personnel).
- (d) Quelles sont les infractions au Code du travail pour lesquelles des employeurs ont été accusés ou condamnés au cours de l'année?
- (e) Quelles sont les infractions au Code du travail pour lesquelles des employés ont été accusés ou condamnés au cours de l'année?

110. Quelles méthodes autres que la législation ouvrière emploie-t-on pour traiter les problèmes du travail et établir les normes admises? (Par exemple, programmes gouvernementaux, encouragement des efforts privés, etc.)?

111. Quelles mesures a-t-on prises pour assurer aux ouvriers la liberté d'association et pour encourager les négociations collectives? Quels sont les genres de conventions collectives actuellement en vigueur?

112. Quel rouage gouvernemental est prévu pour le règlement des conflits du travail? Dans quelle mesure l'a-t-on utilisé?

113. Existe-t-il des syndicats à l'intérieur du Territoire ? Dans l'affirmative, quelle est leur importance, leur composition et leur système d'organisation ? De quelle sorte est l'inscription exigée éventuellement des syndicats par le gouvernement ? Quelle aide le gouvernement fournit-il en ce qui concerne l'organisation et l'information des syndicats ? Quels genres de revendications les syndicats ont-ils présentées au cours de l'année dernière ? Quelles mesures a-t-on prises au sujet de ces revendications ?

114. Que fait-on pour encourager l'organisation de coopératives de consommateurs et de producteurs ?

115. Dans quelles mesures l'importance numérique de la main d'œuvre locale, sa résistance physique et ses aptitudes pour un travail agricole et industriel effectué suivant des méthodes modernes suffisent-elles à assurer le développement économique du Territoire ?

116. Les offres d'emploi sont-elles suffisantes pour utiliser les services et la compétence technique de toutes les personnes en quête d'emploi ?

117. Quelles dispositions a-t-on prises pour l'éducation professionnelle des ouvriers et quel effort a-t-on fait éventuellement pour relier les programmes d'éducation professionnelle aux plans élaborés en vue du développement économique du Territoire ? Quelle aide fournit-on aux ouvriers pour leur permettre de trouver un emploi convenable ?

118. Quelles mesures a-t-on prises pour empêcher, dans le travail et le paiement des traitements et salaires, toute distinction de sexe, de race, de nationalité, de religion ou d'association tribale ?

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

119. Quels projets ou quelles améliorations a-t-on entrepris ou menés à bonne fin au cours de l'année dernière en ce qui concerne l'aménagement, l'entretien ou le fonctionnement des services suivants :

- (a) Postes
- (b) Téléphones
- (c) Télégraphes et câbles
- (d) Radiophonie
- (e) Routes
- (f) Chemins de fer
- (g) Transports aériens
- (h) Aérodromes
- (i) Navigation maritime et ports.

TRAVAUX PUBLICS

120. Quels projets de travaux publics, autres que ceux qui sont énumérés ci-dessus, a-t-on envisagés, entrepris ou achevés au cours de l'année dernière ?

F. Progrès social.

QUESTION D'ORDRE GENERAL

121. Quelles sont, d'une manière générale, les mesures fondamentales qui ont été adoptées en vue d'améliorer le bien-être social des habitants ? Quelles lois sociales, autres que celles dont on a discuté ailleurs, en particulier, a-t-on promulguées au cours de l'année dernière ?

122. Quelles sont les institutions, gouvernementales ou bénévoles, ou les organisations relevant des communes ou des tribus, qui prennent part à l'administration et à l'application des mesures d'assistance sociale ? Comment ces institutions sont-elles organisées et comment leurs diverses activités sont-elles coordonnées ?

123. Quel pourcentage approximatif (1) de la totalité des revenus et (2) des revenus provenant des impôts versés par les habitants non-européens, utilise-t-on actuellement pour assurer le bien-être de ces derniers (hygiène publique, logement, instruction, sécurité sociale, etc...) ? Quelles sont les sommes provenant de contributions volontaires ou d'autres sources que l'on utilise à ces fins ?

124. Quelles ont été, l'année dernière, les objectifs principaux et les principaux résultats obtenus dans le domaine du bien-être social en général ?

125. Dans ce domaine, quels sont les programmes (y compris les programmes de recherches) dont on envisage la réalisation dans un avenir immédiat ?

CONDITIONS SOCIALES

126. La population indigène est-elle divisée en castes ou en souches sociales, en communautés religieuses, en tribu ou en groupes nomades distincts ? Dans l'affirmative, la loi reconnaît-elle ces distinctions et les priviléges qui s'y rattachent par la tradition ou par l'usage ?

127. Se livre-t-on à l'une ou l'autre des pratiques suivantes dans le Territoire et, dans l'affirmative, dans quelle mesure ?

- (a) L'achat d'enfants sous le couvert de l'adoption ?
- (b) La mise en gage de particuliers pour garantir le paiement de dettes ?
- (c) La mutilation humaine, la torture ou autres pratiques malfaisantes ?
- (d) L'esclavage pour dettes ?

Quelles sont les sanctions prévues par la loi ? Par quels autres moyens s'efforce-t-on d'éliminer ces pratiques ?

128. Quelle est, en général, la condition de la femme ? En particulier, la polygamie et le concubinage sont-ils d'un usage constant ou fréquent ? Sont-ils reconnus par la loi ? Dans quelle mesure devient-on propriétaire de femmes, en les achetant soit ouvertement, soit en guise de dot ou de cadeau aux parents ?

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

129. La jouissance des droits et des libertés fondamentales est-elle garantie à tous les éléments de la population, sans distinction de race, de sexe ou de religion ? Dans la négative, quelles mesures a-t-on prises pour protéger la population contre les mesures discriminatoires ?

130. Dans quels cas a-t-on jugé nécessaire, dans l'intérêt de l'ordre public, d'imposer des restrictions aux libertés individuelles garanties aux habitants du Territoire en vertu de l'Article de l'accord de tutelle ?

131. De quels journaux les Européens, les non-Européens ou le Gouvernement sont-ils propriétaires ou directeurs à l'intérieur du Territoire ? Quel est leur tirage approximatif et dans quelle mesure chacun d'eux exerce-t-il une influence ? Quelles restrictions, directes ou indirectes, l'administration a-t-elle apportées à la liberté de la presse ?

132. Quelles sont les organisations bénévoles d'habitants qui ont pour but les intérêts culturels, l'instruction publique ou le service social, ou qui poursuivent des objectifs politiques ? Quelle est l'importance des principales de ces organisations et quelle influence exercent-elles ?

133. L'administration a-t-elle, au cours de l'année passée, apporté des restrictions, et dans quelle mesure, aux droits des ressortissants, corporations et associations de Membres de l'Organisation de

Nations Unies, d'écrire, de faire des reportages, de rassembler et de transmettre des renseignements pour les diffuser à l'étranger, et de publier dans les mêmes conditions que les ressortissants, corporations et associations relevant de l'autorité administrative ?

HYGIENE PUBLIQUE

134. Quels progrès a-t-on faits ou envisagés au cours de l'année dernière, en ce qui concerne l'hygiène publique, l'enseignement de l'hygiène, l'alimentation et la salubrité dans le Territoire ?

135. Quel programme de recherches a-t-on réalisé, mis en oeuvre ou envisagé, dans ce domaine général, au cours de l'année dernière ?

136. Quelles lois a-t-on promulguées l'année dernière en ce qui concerne l'hygiène publique et les questions connexes ?

137. Quel est le montant du budget de l'hygiène publique et quelles sont les sources de revenu ?

138. Dans quelle mesure l'administration collabore-t-elle avec les autres gouvernements, les organisations internationales, et notamment avec l'Organisation mondiale de la santé, pour prévenir et combattre les maladies ? Quelles mesures a-t-on prises pour se conformer aux conventions sanitaires internationales ou aux autres accords internationaux relatifs à l'hygiène publique ?

139. A quel point les statistiques de santé, d'épidémies, de natalité et de mortalité sont-elles satisfaisantes et quelles mesures a-t-on prises ou envisagé de prendre pour améliorer ces statistiques ?

140. Quelles sont les maladies qui ont présenté un caractère endémique dans le Territoire sous tutelle pendant l'année écoulée ?

141. Quelles sont les principales maladies susceptibles de se présenter sous forme épidémique dans le Territoire sous tutelle ?

142. Quelle a été la fréquence des maladies telles que la fièvre paludéenne, la maladie du sommeil, l'ankylostomiasis, la lèpre, le pian, l'ophtalmie, etc...?

143. Quelles mesures, vaccination, inoculation ou autres, a-t-on prises pendant l'année écoulée ?

144. Dans quelle mesure les hôpitaux et les services médicaux permettent-ils de traiter :

(a) Les principales maladies tropicales ?

(b) Les maladies vénériennes ?

145. Dans quelle mesure les hôpitaux sont-ils aidés par des postes de secours, des centres médicaux locaux, des cliniques, des groupes sanitaires mobiles, ou autres installations du même ordre ? Combien de ces installations, dans chaque catégorie, sont administrées par le gouvernement, les missions ou quelque autre organisme privé ?

146. Quelles dispositions spéciales, s'il en existe, sont-elles prévues pour l'hygiène de la mère et de l'enfant ? Existe-t-il

notamment dans le Territoire des cliniques de maternité et d'hygiène de l'enfant ? Dans quelle mesure les femmes en couches sont-elles soignées par des docteurs, des gardes-malades, des infirmiers ou des sages-femmes ? Quels sont les règlements relatifs à l'exercice de la profession de sage-femme ?

147. Quelles mesures a-t-on prises ou prévues pour développer les connaissances générales du public en matière d'hygiène ?

148. Quelles dispositions a-t-on prises pour former, parmi les non-Européens, des docteurs, des assistants, des gardes-malades ou des sages-femmes, dans les institutions publiques ou privées ?

149. Quelle est la législation en vigueur sur la manufacture, la vente, l'importation, l'étiquetage et la distribution de tous les produits pharmaceutiques ?

150. Quels genres et quelles quantités d'opium, de chanvre indien et d'autres produits dangereux a-t-on employés dans le Territoire pendant l'année écoulée ? Quelles mesures a-t-on prises pour réglementer le trafic et l'usage de ces produits ?

151. Quels genres et quelles quantités de boissons alcooliques et autres spiritueux ont été (a) manufacturés et (b) consommés dans le Territoire ? Quelles mesures a-t-on prises pour réglementer la production et la consommation de ces boissons dans l'intérêt des habitants ?

SERVICES SOCIAUX

152. Quels programmes et services, s'il en existe, sont prévus en ce qui concerne les accidents du travail, les pensions de retraite, les assurances contre la maladie ou le chômage ou les autres mesures de protection des habitants ? Quels sont, pour chacun de ces programmes, l'étendue de la protection, le montant de l'allocation et les méthodes de financement ?

153. Quelles lois a-t-on promulguées pendant l'année écoulée dans le domaine de l'assistance sociale ?

154. Quels sont les objectifs de l'avenir immédiat dans le domaine de l'assistance sociale?

155. Les services sociaux, tels que l'assistance publique (secours), soins de l'enfance, etc., sont-ils accessibles dans toute l'étendue du territoire? Dans l'affirmative, par quelles institutions -gouvernementales, bénévoles, communales ou de tribus- sont-ils administrés? Quels plans a-t-on établis pour créer ou développer ces services?

156. S'il existe un service d'assistance publique (secours) :

- (a) décide-t-on des secours d'après des normes objectives?
- (b) sous quelle forme l'aide est-elle donnée?
- (c) qui a droit aux secours?
- (d) quels sont les groupes, s'il y en a, auxquels on refuse expressément ces secours?

157. Quelles dispositions, s'il en existe, prend-on pour les enfants orphelins, délinquants ou abandonnés?

HABITAT ET URBANISME

158. Quelle est la situation générale du logement dans le territoire, notamment en ce qui concerne les conditions du logement dans les agglomérations urbaines, dans les mines et sur les plantations?

159. Quelles lois a-t-on promulguées pendant l'année écoulée en ce qui concerne les logements et l'urbanisme?

160. Quels sont les services dans le territoire qui favorisent l'amélioration des logements?

161. Quels programmes de logement et d'urbanisme a-t-on terminés, entrepris ou projetés pendant l'année?

ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

162. Quelles sont les caractéristiques principales du système pénitentiaire et quels sont les différents genres d'institutions pénitentiaires et correctionnelles?

163. Quel est, en général, le régime des prisons et des institutions pénitentiaires et correctionnelles du territoire, notamment en ce qui concerne la classification des prisonniers, l'espace dont dispose chaque détenu, le régime alimentaire des prisonniers, l'hygiène, les services d'enseignement, les services médicaux et autres questions similaires?

164. Certains genres de travaux sont-ils prévus pour les peines de prison? Dans l'affirmative, pour quelles classes de prisonniers et pour quelle durée sont-ils prévus; et quelle est la nature du travail et les conditions dans lesquelles il doit être effectué?

165. A quel genre de travail les prisonniers sont-ils employés? Travaillent-ils en dehors des limites de la prison? Dans l'affirmative, sont-ils employés par le gouvernement ou par des patrons privés? pour quel genre de travail? avec quel système de surveillance et suivant quels règlements?

166. Le système pénitentiaire en usage permet-il d'obvier à la nécessité d'envoyer les prisonniers en dehors du territoire pour subir leur peine?

167. Comment le personnel des prisons est-il recruté et formé? Emploie-t-on des prisonniers pour garder d'autres prisonniers?

168. Quelles réformes a-t-on faites pendant l'année en ce qui concerne le régime pénitentiaire? Quelles réformes envisage-t-on pour l'avenir immédiat?

169. Quels sont les principaux crimes ou délits pour lesquels les habitants du territoire ont été emprisonnés pendant l'année écoulée? L'emprisonnement pour dette est-il autorisé?

170. Par quels moyens les personnes condamnées à l'emprisonnement peuvent-elles être libérées avant l'expiration de leur peine? Ces personnes restent-elles en surveillance après leur élargissement?

G. - SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT

171. Quels sont les systèmes d'éducation et les programmes scolaires en vigueur dans l'enseignement public et privé dans le territoire sous tutelle? Quel contrôle le Gouvernement exerce-t-il sur les écoles privées? Quel est le nombre et le type des écoles gérées (a) par le Gouvernement (b) par des communautés religieuses (c) par des missions étrangères?

172. Quels programmes de constructions scolaires ont-ils été mis en route, réalisés ou projetés au cours de l'année écoulée?

173. Qu'a-t-on fait, dans le territoire sous tutelle, dans le domaine de l'instruction primaire gratuite? La fréquentation scolaire est-elle obligatoire et, dans l'affirmative, que fait-on pour l'imposer?

174. Quel est le nombre total des enfants d'âge scolaire des divers sexes et races? Combien y en-a-t-il, dans chaque catégorie, qui soient effectivement inscrits dans les écoles?

175. Sur le total des élèves inscrits, combien fréquentent les écoles primaires, les écoles secondaires, les établissements d'enseignement supérieur? D'une manière générale, quel est le niveau de l'enseignement donné dans les écoles de chaque catégorie?

176. Qu'a-t-on fait dans le domaine de l'enseignement supérieur? Quel est le nombre d'étudiants qui bénéficient de cet enseignement, y compris la formation professionnelle? Combien d'étudiants originaires du territoire sont actuellement inscrits dans les universités ou les écoles professionnelles d'outre-mer?

177. Quels sont les titres professionnels requis du corps enseignant, européens ou non européens, du territoire? Comment organise-t-on leur formation professionnelle?

178. Quelles sont les restrictions éventuelles imposées aux personnes ou aux groupes désirant créer et entretenir des écoles sur le territoire?

179. Quels efforts l'autorité chargée de l'administration ou des organismes privés ont-ils faits pour augmenter la quantité d'ouvrages littéraires mis à la disposition des habitants instruits, dans la langue indigène ou dans d'autres langues?

180. Que fait-on dans le domaine de l'enseignement professionnel?

181. Quels efforts a-t-on faits pour utiliser les connaissances des services des soldats démobilisés en vue de poursuivre l'éducation de la population du territoire?

182. Se sert-on de cinémas ambulants et d'autres moyens similaires d'éducation populaire?

H. - DOCUMENTATION

183. Envoyer les textes de la loi organique du territoire sous tutelle; établir la liste et envoyer des exemplaires de toutes les publications, lois ou règlements de l'administration locale ou du Gouvernement de la métropole, parus au cours de l'année écoulée et intéressant le territoire sous tutelle.

I. - AVIS ET RECOMMANDATIONS

184. Quelles mesures a-t-on prises pour mettre en pratique les avis et les recommandations du Conseil de tutelle et de l'Assemblée générale?

MODELE DE QUESTIONNAIRE SUR LES TERRITOIRES SOUS TUTELLE

Annexe statistique

I. POPULATION

Tableaux indiquant, pour les cinq dernières années :

- A. Le chiffre et la densité de la population par circonscription administrative, ainsi que le chiffre total et la densité moyenne de la population.
- B. Le chiffre de la population classée d'après la race, la tribu, le sexe et, si possible, l'âge.
- C. Le taux de l'immigration et de l'émigration.

II. STRUCTURE ADMINISTRATIVE DU GOUVERNEMENT

Tableaux indiquant, pour chaque service de l'administration territoriale, les postes administratifs (supérieurs et subalternes, à l'exception des postes inférieurs ou temporaires) qui sont prévus dans le budget, ainsi que le nombre des postes occupés dans chaque catégorie par des Européens ou des non-Européens.

III. JUSTICE ET REGIME PENITENTIAIRE

Tableaux indiquant :

- A. Les principaux délits et crimes ayant donné lieu à des poursuites ou des condamnations, ainsi que les peines infligées.
- B. Pour chaque prison ou établissement pénitentiaire situé sur le territoire, le nombre total des détenus, leur nombre moyen, le nombre de cellules et de quartiers, le nombre de mètres cubes dont dispose chaque prisonnier pendant les heures de sommeil.
- C. Le régime alimentaire des prisonniers.

IV. FINANCES PUBLIQUES

Tableaux indiquant le détail des revenus et dépenses pour l'exercice financier écoulé et pour le budget de l'exercice suivant.

V. IMPÔTS

Tableaux indiquant le barème des impôts directs y compris les impôts payés par les non Européens; si ces barèmes sont variables, ils seront donnés localité par localité.

VI. COMMERCE EXTERIEUR

Tableaux indiquant pour les cinq dernières années :

- A. Le volume total du commerce extérieur, y compris :
 - (1) les importations et réexportations de lingots d'or et d'espèces;
 - (2) les importations commerciales et les importations gouvernementales;
 - (3) les exportations et réexportations.
- B. Les principales importations, classées par valeur et pays d'origine, ainsi que le pourcentage de chaque importation par rapport à la valeur du total des importations;
- C. Les principales exportations classées par valeur et pays destinataire, ainsi que le pourcentage de chaque exportation par rapport au total des exportations;
- D. Le détail des réexportations et du commerce de transit, y compris les taxes de transit;
- E. Les barèmes des droits de douane applicables aux importations et aux exportations.

VII PRODUCTION

Agriculture

Tableau indiquant la superficie consacrée aux principaux produits agricoles et la production totale de chacun d'eux en quantité et en valeur.

Tableau indiquant le nombre de têtes de bétail de chaque espèce principale.

Produits minéraux

Tableau indiquant les principaux produits minéraux exploités et la production totale de chacun d'eux en quantité et en valeur.

Industrie

Tableau des principales industries indiquant, pour chaque type d'industrie, le nombre d'établissements et la production totale en quantité et en valeur.

Pêcheries

Tableau indiquant les effectifs de la flottille de pêche commerciale, les espèces et les quantités de poissons pêchés et la valeur à quai.

Divers

VII. MAIN D'OEUVRE

Tableaux indiquant :

- A. Le travail accompli par des non Européens, au service du gouvernement ou d'autres employeurs (agriculture, mines, industrie, main-d'œuvre domestique etc.); l'effectif total de la main-d'œuvre utilisée dans chaque catégorie d'emploi, le niveau moyen des salaires et le nombre d'heures de travail hebdomadaires, non compris les heures supplémentaires.
- B. Les rations des travailleurs non Européens employés sur des domaines privés, dans les plantations, les mines ou les établissements industriels (dans le cas où ces rations font partie du salaire accordé par l'employeur).
- C. Le nombre des personnes sans travail et des personnes qui ne sont pas susceptibles de travailler.

IX. COUT DE LA VIE

Tableaux indiquant les prix de détail moyens des principaux produits alimentaires et des autres produits couramment employés ou consommés par les non Européens. Indiquer si possible les indices des prix de gros et de détail.

X. SANTE PUBLIQUE

Tableaux indiquant :

- A. Les taux de natalité et de mortalité; mortalité infantile, mortalité des femmes en couche; ce classement est à faire par nationalités ou groupes raciaux;
- B. Les principales maladies traitées dans les hôpitaux ou les centres médicaux, avec le nombre de décès pour chaque maladie;
- C. Pour chaque hôpital, le nombre de salles et de lits, les effectifs du personnel médical qualifié, le nombre des patients hospitalisés et des patients non hospitalisés, le nombre des visites d'inspection effectuées par l'administration;
- D. Pour chaque clinique ou centre médical, l'effectif du personnel médical et le nombre des malades traités;
- E. Le nombre et la nationalité des missionnaires qui se consacrent dans le territoire sous tutelle, à une activité médicale;
- F. Les organisations missionnaires qui se consacrent à une activité médicale sur le territoire ainsi que les subsides ou les subventions gouvernementales reçues par chacune.

XI. INSTRUCTION

Tableaux indiquant :

- A. Toutes les écoles publiques, subventionnées ou privées accréditées par l'administration pour chaque groupe national ou racial; pour chaque école, le nombre moyen de garçons et de filles qui les fréquentent (faire des listes séparées) ainsi que le nombre des instituteurs (Européens et non Européens)
- B. Les sommes prélevées sur le revenu du territoire et consacrées au financement de l'instruction de chaque groupe national ou racial; la somme prélevée sur le revenu général pour l'instruction, calculée par tête d'habitant de chaque groupe national ou racial, et la somme prélevée sur le revenu général pour l'instruction calculée par élève originaire de chaque groupe national ou racial;
- C. Le nombre, par nationalité et par secte, de missionnaires qui se consacrent à l'instruction dans le territoire en question;
- D. Les organisations missionnaires qui se consacrent à l'instruction et le montant des subsides ou subventions gouvernementales reçues par chacune.

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE-TYPE

Renseignements essentiels

(A fournir périodiquement, par exemple tous les 5 ans)

1. Géographie, Topographie et Climat

- a. Situation et frontières
- b. Topographie (montagnes, forêts, lacs et rivières; villes principales flore et faune, terrains)
- c. Climat.

2. Histoire

- a. Historique sommaire de l'époque pré-européenne, origine et migration des tribus, contacts avec le monde extérieur.
- b. Histoire politique, administrative et économique sous la domination Européenne.

3. Population

- a. Principaux groupes ethniques et rapports entre eux.
- b. Organisation sociale et coutumes, problèmes spéciaux qui en résultent.
- c. Langues.

4. Administration

- a. Principes généraux d'administration coloniale appliqués sur le territoire (administration directe ou indirecte, assimilation, etc.).
- b. Principes généraux de l'organisation administrative tant du point de vue géographie que du point de vue organique (Fournir un tableau synoptique pour faciliter les discussions).

5. Lois.

- a. Lois fondamentales (particulièrement en ce qui concerne la législation du travail et les autres questions visées dans le présent questionnaire)
- b. Principales lois civiles et criminelles en vigueur.
- c. Principes de droit local et coutumier reconnus par l'Administration

6. Liste des conventions et traités internationaux appliqués au territoire

7. Ressources

- a. Sol
- b. Ressources minérales
- c. Eaux
- d. Divers

8. Communications

- a. Postes
- b. Téléphone
- c. Télégraphe et câbles
- d. Radio

9. Travaux publics

- a. Système d'adduction d'eau
- b. Système d'égouts.
- c. Usines à gaz.
- d. Éclairage et énergie électriques.

10. Transports

- a. Routes
- b. Chemins de fer
- c. Transports aériens
- d. Ports et transports maritimes

11. Agriculture

- a. Principales cultures et superficies consacrées à chacune d'elles.
- b. Systèmes d'irrigation et régions irriguées.